

# INFOLETTRE VALLORCINE

*Can lou ditelare van a Tsalande, on a lou lyasson a Pâquyé...\**

## DOMAINE SKIABLE de LA POYA

La Régie Communale de La Poya a ouvert deux postes pour remplacer celui d'Arnaud Rey qui ne souhaitait plus continuer son travail de chef d'exploitation et de directeur de la régie. Au vu de son engagement personnel mis dans ses fonctions, le Conseil Municipal tient à le remercier chaleureusement pour la qualité du travail effectué ces dernières années.

Un nouveau chef d'exploitation a donc été recruté : David Guillot qui s'occupera des parties techniques, sécurité, et réglementations sur le domaine. En parallèle, un poste de « directeur commercial » a été ouvert et sera occupé par Bruno Zannoni dont le rôle sera la gestion de la buvette, la promotion du domaine et la communication avec les différents partenaires (ESF, Office du Tourisme, Clubs de ski, Compagnie du Mont Blanc, séminaires...).

Le reste de l'équipe est identique à la saison dernière. Dix personnes sont donc employées par la régie (dont un poste en mi-temps).

Le poste de directeur de la Régie est quant à lui repris par Nils Lanctot qui suivra, à l'année, la gestion de la régie.

La date d'ouverture du domaine au public pourrait être, suivant l'évolution de l'état sanitaire, le 7 janvier mais nous espérons pouvoir accueillir les enfants licenciés des Ski-clubs pour des séances d'entraînement durant les vacances de Noël.

La mairie souhaite toujours pérenniser et faire évoluer le site de la Poya. Ainsi, cette année il y aura : 2 cabanes au départ des téléskis ; un paravent autour des toilettes pour plus de discrétion ; un nouveau site internet [www.la-poya-vallorcine.com](http://www.la-poya-vallorcine.com) ; des produits majoritairement locaux pour la buvette.



## MODIFICATION des TARIFS de la CARTE VIACHAM

Rappelons que cette carte offre de nombreux avantages comme la libre circulation dans les transports publics. Libre circulation ne signifie pas gratuité : en ce qui concerne Vallorcine, la Communauté de Communes et la Région financent le coût du transport ferroviaire (via une convention renouvelée le 15 décembre et jusqu'à fin 2023). Cela étant dit, le Conseil Municipal a validé l'augmentation du tarif de la carte en cohérence avec la durée de validité, considérant que la participation de chacun reste mesurée face aux nombreux avantages fournis. Les cartes Gens du Pays et Résidents Secondaires (valables 2 ans) passent de 10€ à 20€ avec une gratuité à partir de 65 ans. La carte Saisonnier (valable 6 mois) passe de 2€ à 5€. Quelles conditions sont requises et quelles pièces justificatives doivent être fournies? Informations disponibles en mairie et sur le site : <https://www.vallorcine.fr/spip.php?page=recherche&recherche=carte+viacham>

## DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



Les premiers ateliers des groupes de travail ont eu lieu dans la première quinzaine de décembre. S'il reste des points à améliorer dans leur déroulement, les échanges ont été riches et apportent aux membres du Conseil une forte valeur ajoutée dans leurs réflexions. Nous tenons à remercier chaque citoyen pour leur implication dans ce projet. Suivant cette démarche participative et citoyenne, il nous est paru important de vous proposer de poser vos questions directement au Conseil Municipal. Pour cela, vous pouvez les déposer au moins 10 jours avant la date du Conseil Municipal par mail ([accueil.mairie.vallorcine@wanadoo.fr](mailto:accueil.mairie.vallorcine@wanadoo.fr)), par courrier (8 Route des Confins du Valais 74660 Vallorcine) ou directement en mairie. Aussi, les Élus vous proposent un temps d'échanges dédié d'environ 30min, à la fin de la tenue de chaque Conseil Municipal afin d'aborder ces thèmes.

Pour rappel, les Élus effectuent une permanence en mairie tous les deuxièmes samedis du mois.

Prochaine permanence : samedi 9 janvier.

## NAVETTE INTERNE de VALLORCINE

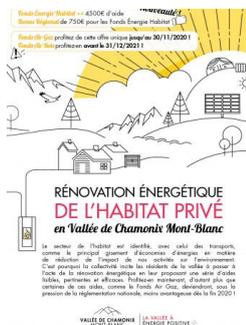
Du 19 décembre 2020 au 28 mars 2021, la navette interne de Vallorcine reprend du service ! Quatre arrêts sont ainsi desservis entre la gare du Buet et celle de Vallorcine : Le Couteray, les Biolles, Le Nant et le Plan Droit. Ce service de transport en commun, financé par la Communauté de Communes, est gratuit et permet à chacun de limiter ses déplacements dans son véhicule personnel. Retrouvez les horaires sur : <https://www.vallorcine.fr/Navette-interne-VALLORCINE>

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE de l'HABITAT PRIVÉ

Le Conseil Communautaire a mis en place en mai 2016 une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) avec des financements dédiés afin d'inciter des travaux de rénovation énergétique pour les logements des résidents principaux du territoire. FEH, FEH+, FEH++... (Fond Énergie Habitat) sont des sigles correspondant aux aides que la Communauté de Communes (CCVCMB) a mis en place pour financer ces travaux (ces aides pouvant aller jusqu'à 70% du montant des travaux !). À partir du 1er janvier 2021, la mise en œuvre d'un Service Public de Performance Énergétique de l'habitat (SPPEH) permettra d'accompagner notre territoire dans cette démarche.

Au vu de la complexité de la réalisation de ces dossiers de demande de financements, une conseillère Info-énergie est à votre disposition pour vous accompagner dans ces démarches. N'hésitez à la contacter : Élodie Ronger : 06 21 92 69 97 / eronger@innovales.org

Toutes les infos sont disponibles sur : <https://www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr/index.php/environnement/energie-climat.html>



La NUIT des OURS :  
un PROJET ARTISTIQUE  
et ENVIRONNEMENTAL

Face aux nombreux événements portés ou soutenus par la Communauté de Communes (Kandahar, UTMB, Marathon, Coupe du monde d'escalade, Cosmojazz, ...), il est apparu important de mettre en avant l'identité de Vallorcine à travers un nouvel événement. Au vu du nombre conséquent d'artisans d'art à Vallorcine, l'association *La Nuit des Ours*, créée en 2019, a souhaité mettre en avant cette richesse de notre territoire à travers un événement culturel.

Fort du retour de l'expérience des deux premières éditions, la Nuit des Ours 2021 se déroulera durant la semaine du 2 au 8 août avec en point d'orgue, 2 soirées en nocturne, le 7 la Nuit des Ours (les jeunes de 7 à 12 ans) et le 8 la Nuit des Ours. Le parcours se situera entre les sites de La Poya et de la cascade de Bérard avec un aménagement prévu pour accueillir les spectacles. Entre 10 et 15 œuvres pérennes ou éphémères (sans impact sur l'environnement) seront édifiées le long des sentiers sur ce même secteur. Durant la semaine précédant l'événement, des ateliers, des activités d'arts du chemin, des spectacles divers auront lieu sur l'ensemble du territoire intercommunal.

La création de cet art du chemin, son entretien et sa pérennisation entrent pleinement dans la politique de tourisme doux que souhaite mettre en avant le Conseil Municipal. Afin d'intégrer l'identité particulière de notre village dans sa politique touristique, la commune, la Communauté de Communes, le Département, la Région et l'État soutiennent cet événement.

Pour mieux comprendre, et si vous souhaitez être partie prenante du projet, l'Assemblée Générale de l'association se tiendra vendredi 15 janvier 2021, à 18 h au pôle culturel.

N'hésitez pas à regarder les vidéos de l'édition 2020 : <https://youtu.be/cTFpI8vo4wc> et <https://youtu.be/OCMhBwFB0sk>.  
Contact : lanuitdesours@gmail.com

## CENTRALES VILLAGEOISES : S'ENGAGER ENSEMBLE dans la TRANSITION ÉCOLOGIQUE

À l'initiative de la Communauté de Communes, assisté de l'association Mont-Blanc 2.0, et afin de sensibiliser les habitants sur la production locale d'énergie, des réunions publiques ont eu lieu dans les 4 communes. L'objet était de présenter le projet de coopérative citoyenne de production d'énergie renouvelable sur le territoire intercommunal. Ce projet de société locale vise à s'inspirer du modèle des centrales villageoises. Chacun peut, à titre personnel et dans une démarche collective, intégrer ce processus vertueux. Pour ceux qui souhaitent comprendre le modèle économique de coopératives et/ou s'engager dans le projet de société coopérative, vous pouvez vous référer aux sites suivants : <http://www.centralesvillageoises.fr> et <https://www.innovales.fr>. À ce titre, la Communauté de Communes s'engage dans la labellisation Cit'Ergie (<https://www.ademe.fr/citergie-label-territoires-engages-transition-energetique>) qui saura appuyer la collectivité dans sa politique environnementale.



## L'AVOUILLE de TSALANDE

«L'Avouille de Tsalande » se situe dans les Aiguilles Rouges au-delà du col de l'Encrenaz, et culmine à 2475m. En patois vallorcinois, elle signifie : l'Aiguille de Noël.



©D. Ancey

Depuis le Morzay, le soleil s'y couche le jour de Noël. Pour plus d'informations sur la microtoponymie de Vallorcine : <https://www.eglise-vallorcine.fr/heritage>



À gauche : les boîtes aux lettres dans l'abri du Buet © F. Coutagne  
À droite : Les abris en construction au CTMB ©CTMB



Pour vous abonner à l'Infolettre  
Envoyez votre adresse mail à :  
[accueil.mairie.vallorcine@wanadoo.fr](mailto:accueil.mairie.vallorcine@wanadoo.fr)  
Objet : Infolettre

\* Quand les gouttières coulent à Noël, on a les glaçons à Pâques (proverbe vallorcinois dit par Dzozet à la Mandine)